



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance
Santé

Taux de cotisations

CCN des personnels des activités
hippiques (IDCC 7026, 7012, 7013, 7014)

Date d'effet: 1^{er} janvier 2026

1/ Cotisations prévoyance

Garanties	Cotisations	Employeur	Salarié
Maintien de salaire	0,45 %	0,45 %	—
Incapacité de travail	0,28 %	—	0,28 %
Invalidité	0,49 %	0,13 %	0,36 %
Décès	0,21 %	0,09 %	0,12 %
Total prévoyance	0,98 % TA + TB*	0,22 % TA + TB*	0,76 % TA + TB*
Total	1,43 % TA + TB		

* TA: Tranche A: Partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.

TB: Tranche B: Partie du salaire annuel brut compris entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale.

2/ Cotisations frais de santé

Régime de base

Catégories	Cotisations	Employeur	Salarié
Salarié non cadre	33.16 €	16.58 €	16.58 €

Surcomplémentaire facultative (options)

Catégories	Cotisations	Employeur	Salarié
Adulte	13,50 €	-	13,50 €
Enfant	6,00 €	-	6,00 €*

*Gratuité de la cotisation à compter du 3^{ème} enfant